

# Accueil des lauréats du concours national d'agrégation de droit privé et sciences criminelles

07/04/2022



**Le 21 mars 2022, en Grand' chambre de la Cour de cassation, Madame Chantal Arens, première présidente de la Cour de cassation et Monsieur François Molins, procureur général près ladite Cour ont reçu les lauréats du prestigieux concours national d'agrégation de droit privé et sciences criminelles, ainsi que Monsieur le professeur Loïc Cadet, président du jury, et ses membres.**

Cette rencontre a été l'occasion de féliciter l'ensemble des lauréats, parmi lesquels Monsieur Thibault GOUJON-BETHAN, par ailleurs lauréat du prix de thèse de la Cour de cassation en 2020 pour sa thèse intitulé « *L'homologation par le juge. Essai sur une fonction juridictionnelle* ».

Cette rencontre est une nouvelle traduction des liens forts tissés entre la Cour de cassation et le monde universitaire, qui, par ses analyses et commentaires de la jurisprudence, nourrit les réflexions juridiques de la Cour.

Après une visite de la Haute juridiction, des discussions libres se sont poursuivies avec les chefs de Cour, ouvrant la voie à de futurs échanges entre les universités ayant accueilli ces jeunes professeurs, et la Cour de cassation.



Chantal Arens

Ecoles & universités

François Molins